

Etape 11 – La Canourgue à Mende 50 km

Accès du camping La Mothe (Banassac) à La Canourgue (Mairie) 2,5 km

Depuis le camping aller au carrefour RD 988/RD(809) (rond-point) et à droite dir. La Canourgue-A75.

Au rond-point (parking, halte, plan) (Km 0,6) aller à gauche dir. Banassac, La Canourgue sur la RD 998 Av. du Lot (bordée côté gauche d'une piste cyclable de qualité moyenne). Vous arrivez à la mairie de La Canourgue, place du Pré Commun (Km 2,5).

Variante : sur la RD998, 100m après le rond-point, aller à droite direction Banassac-centre, pour voir l'église St-Médard (en grés rouge), la Mairie de Banassac et son Musée archéologique (entrée libre), et revenir à la mairie de La Canourgue.

De La Canourgue (Mairie) à carrefour D809/D988 (Les Ajustons) 13 km

A la mairie de La Canourgue (Km 0) place du Pré Commun, prendre en face l'av. des Gorges du Tarn D998 qui traverse la ville, franchit l'Urrugne, devient l'av. du Lot (piste cyclable sur le trottoir côté droit), et arrive au rond-point de la D809 (Km 2,1).

Là prendre à droite la D809 (dir. Mende), et à 200 m, avant le virage du pont, prendre à droite la rue Le Barrinalt (dir. Montferrand-Le-Roucat) qui monte sur 50 m et devient le chemin de Cappelade : joli chemin sans voiture qui longe le Lot. Au pont de Montferrand (Km 3,6) prendre la D809, route circulée sur 1 km jusqu'au rond-point de Booz (carrefour D52), puis moyennement circulée (1223 véhicules/jour) depuis l'ouverture de l'autoroute A75 gratuite à ce niveau ! La route serpente comme le Lot qu'elle suit. Avec de belles vues. C'est plat (dénivelé + 50 m sur 9 km). Il manque des « sur-largeurs », bas-côtés cyclables au même niveau, demandés par l'AF3V pour sécuriser ces 9,4 km.

On arrive aux Ajustons où on traverse la voie ferrée, et au carrefour D809/D888 (Km 13). La D809 continue en face, en longeant la Colagne, vers Le Monastier et Marvejols.

Carrefour D809-D888 (Les Ajustons) à Chanac (Mairie) 12,6 km

Au carrefour D809/D988 (Km 0), prendre à droite la RD988, route assez peu circulée (778 véh./j en 2015), avec parfois de petites sur-largeurs et des panneaux « Partageons la route – 1,5 m ».

Au carrefour D988/N88 (Km 3), prudence : la N88 est très circulée avec de nombreux poids lourds (+ de 8000 véh./j). **Suivre la N88 vers la droite seulement sur 800 m** :

400 m après le délaissé (virage ancienne route) au Km 3,8, au panneau « Partageons la route » (coordonnées GPS : Latitude : 44,49149 (44° 29' 29,36" N) Longitude : 3,26642 (3° 15' 59,1" E). Afficher sur google maps : <https://maps.google.com?q=44.49149,3.266417>).

prendre à droite un chemin de terre (pas de panneau) qui rejoint un chemin qui longe le Lot, au pied de la route. Suivre ce chemin en terre mais roulable vers la gauche. Il passe sous la voie ferrée et remonte à l'extrémité des champs.

Le chemin en terre ou herbeux continue parallèle à la voie ferrée, passe devant une ferme maraîchère où il devient empierré et correct. Après 1,9 km, ce chemin arrive aux Salèlles entre la gare et le pont (Km 5,7).

Traversez le pont (Km 5,8) et visiter ce petit village avec son église au clocher en lauzes neuf, sa prairie avec tables (et toilettes publiques) au bord du Lot.

Continuer sur le joli chemin empierré rive gauche du Lot, large de 4 à 5 m, bien roulant, ombragé. 600 m plus loin, au pont du Villard, montez à droite au village par le chemin goudronné très pentu sur 500 m (pente 8%).

Allez à gauche dir. Le Villard Jeune, puis tout droit jusqu'à la cour du château. Belles vues.

Traverser le village (en passant devant une fontaine cassée), et prendre le chemin empierré (difficile avec des vélos chargés) qui descend raide (pente 6%) sur 900 m jusqu'à rejoindre le Lot. Le chemin, redevenu correct, passe devant le château de Ressouches, le pont de Ressouches, et continue au bord du Lot, avec des « points pêche ». Après 800 m en goudron, c'est le Pont Vieux (Km 11,6).

A ce pont, suivre à droite la D132 qui monte sur 900 m (pente 4%) avec de belles vues. Croiser la D32 (route de Canourgue), on arrive à Chanac, place de la Bascule devant la Mairie (Km 12,6).

Chanac (Mairie) – Esclanèdes (pont Lot) 4,4 km

A la Mairie de Chanac (Km 0), aller en face et entrer dans Chanac. A la place du Terras monter à gauche par l'av. de Serre, voir la tour du château (vue), puis revenir à la place du Serre et à la place du Plô. Face à l'église, prendre à droite la rue de l'Horloge puis la rue Droite qui descendent raide, puis à gauche la rue du Planaguet jusqu'à la place du Triadou (Km 1,8). Fontaines et commerces. Prendre à gauche l'av. du Triadou (D31).

Au carrefour D31/D32 (Km 2,1), aller à droite sur la D31 qui descend. Juste après le virage, avant le garage Daudé, prendre à droite le chemin (en sens interdit) qui rejoint le chemin d'Esclanèdes (sinon, en face du garage, allez à droite, direction l'Ouradou).

Le chemin d'Esclanèdes descend en pente régulière, avec de belles vues.

Après 2 km, on arrive à Esclanèdes, jolie place avec l'église et un four à pains communal au toit en lauzes.

Après l'usine, revenir au pont du Lot (Km 4,4). A ce pont, en allant aussitôt à gauche, on évite la N88 et longe le Lot devant le village du Truel. On arrive à une grande prairie ombragée au bord du Lot, avec tables (bien pour pique-niquer). Toilettes publiques et point d'eau au Bruel au passage sous la voie ferrée.

Variante Chanac – Balsièges par la ferme du Choizal..... 16 km

Pour éviter 9 km de RN88 entre Esclanèdes et Balsièges, on peut à Chanac, au carrefour D32/D31, suivre la D31 dir. Ste Enimie. Celle-ci monte sur 3 km dont 2 km à forte pente (7%).

Au sommet, la route de crête, magnifique dans les sapins, ondule à 900 m d'altitude, sur 8 km. A la ferme fortifiée du Choizal, au carrefour D31/D986 (Km 11), on suit la D986 qui descend très fortement (pente supérieure à 7%), véritable col, sur 4,5 km.

Prudence sur cette RD circulée.

On est au carrefour D986/N106, au km 15,5, et au lieu-dit Luxembourg (Balsièges) au km 16,5.

Cette variante rallonge de 4 km environ.

Esclanèdes (pont Lot) – Balsièges (Le Luxembourg) 11,2 km

Au pont du Lot d'Esclanèdes (Km 0), suivre la N88, route à trafic important (+8000 véh/j) avec beaucoup de poids lourds. Prudence. Heureusement la N88 est bordée par deux « sur-largeurs » (bas-côtés) de bonne qualité (pas de marche) et il y a quelques panneaux « Partageons la route – 1,50 m ».

Après être passé au pied de Cultures, et de Barjac, au carrefour de Bramonas (Km 7) (coordonnées GPS : Latitude : 44,48443 (44° 29' 3,96" N)

Longitude : 3,42516 (3° 25' 30,59" E) Afficher sur google maps :

<https://maps.google.com?q=44.484434,3.425164> , prendre à droite le chemin C2 qui passe sous la voie ferrée. Au tournant, vers la droite, prendre en face le chemin en terre et empierré dans la plaine. Après 1,7 km, il remonte (200 m en montée raide difficile car chemin raviné) passe au niveau du Golf de la Pommeraie (Le Villaret), traverse la voie ferrée et rejoint la N88 (Km 9).

Il faut continuer sur la N88 jusqu'à Balsièges, carrefour avec la N106 (Km 10,9) et aller à droite au hameau Le Luxembourg (Km 11,2) (coordonnées GPS : Latitude : 44,48722 (44° 29' 14" N) Longitude : 3,46094 (3° 27' 39,38" E) Afficher sur google maps : <https://maps.google.com?q=44.487223,3.46094>

Au bar-restaurant-hôtel, halte possible avec vue sur la route forestière en face, à flanc de falaise.

Cette route forestière, en l'améliorant (revêtement) deviendrait une Voie Verte qui permettrait d'éviter la N88 jusqu'à Mende (propositions de l'AF3V : voir <http://www.vvv-sud.org/demandeslozere.html> -voir en bas de page les cartes 52 et 53)

Balsièges (Le Luxembourg) – Mende (Mairie) 6,5 km

Au Luxembourg (Balsièges) (Km 0), continuer sur la N88, toujours bordée de sur-largeurs cyclables. Prudence.

Après être passé sur le Lot et sous le pont de la voie ferrée, on voit à droite une halte possible (parking) où arrive la route forestière de Balsièges (Km 3,6).

Au rond-point de l'av. des Gorges du Tarn (Km 5,1), aller à gauche pour rejoindre le parc de Wunsedel et le camping.

En continuant tout droit, puis sur les boulevards, on arrive à la Mairie de Mende (Km 6,5).

Annexe : l'AF3V a transmis en 2016 au Conseil Départemental et aux Communautés de Communes **des propositions pour aménager la Véloroute**

de la vallée du Lot entre La Canourgue et Mende, sur 47km.

Voir : <http://www.vvv-sud.org/demandeslozere.html>